

FOCUS Flash

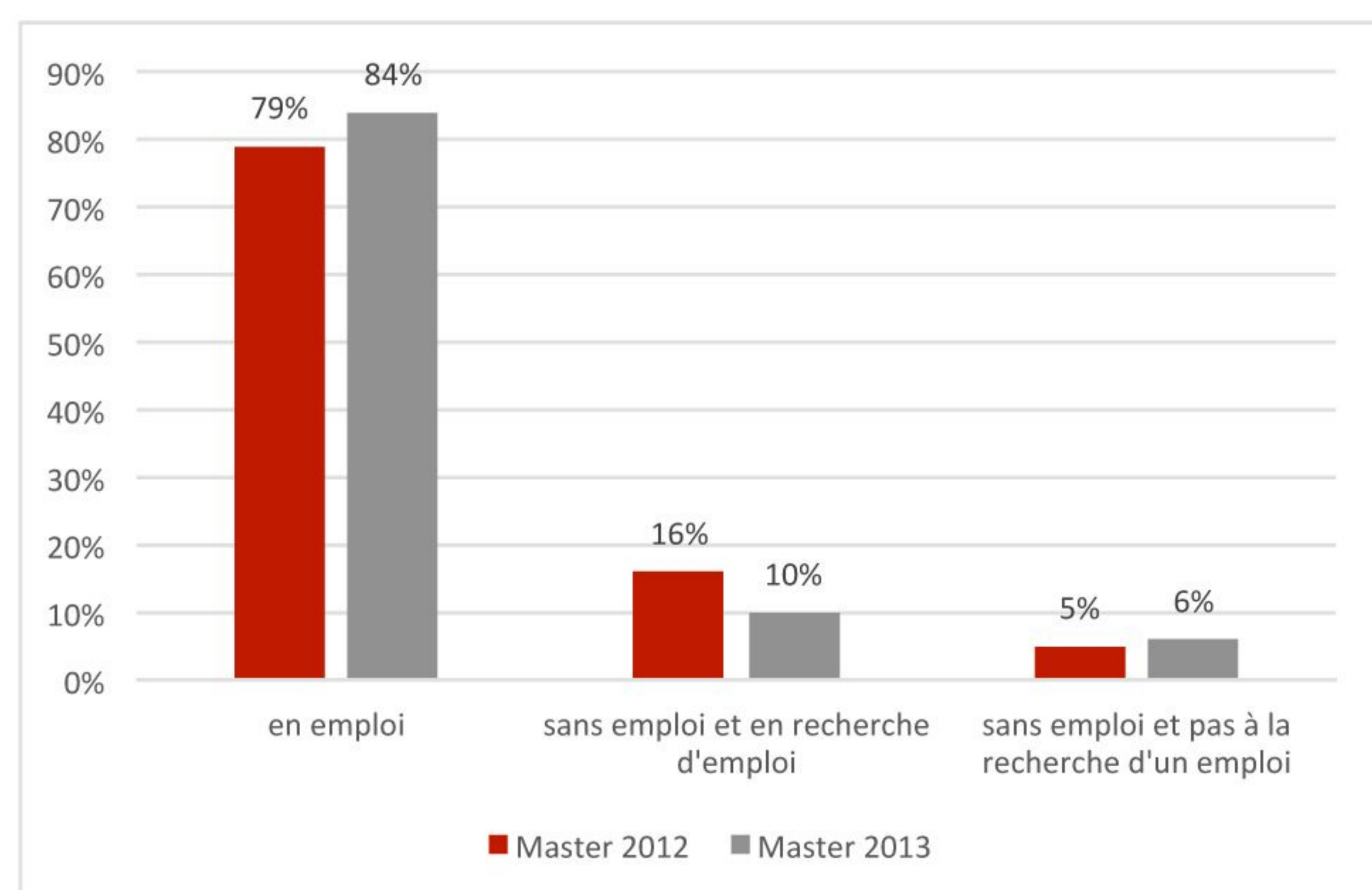
Le devenir professionnel des diplômés de l'Université de Corse : 84% ont un emploi !

Analyse issue de l'enquête master 2013 - Enquête 2015

MALGRÉ LA CRISE, LE TAUX D'INSERTION À 30 MOIS EST EN PROGRESSION ENTRE 2014 ET 2015

En 2015, le taux d'insertion des diplômés de master 2013 de l'Université de Corse, 30 mois après leur entrée dans la vie active, a nettement progressé en un an, passant de 79% à 84% (toutes formations confondues).

Au 1^{er} décembre 2015, 10% des diplômés de master 2013 sont toujours en recherche d'emploi. 53% d'entre eux le sont depuis moins de 6 mois.



Situation professionnelle des diplômés 2012 et 2013 de master 30 mois après le diplôme (en %)

Cependant, nous pouvons noter que 70% des diplômés en recherche d'emploi ont déjà travaillé après l'obtention de leur master. Cette tendance est également valable pour les diplômés 2012.

Le manque d'offres d'emploi est cité comme difficulté principale dans la recherche d'emploi mais également l'absence de réseau relationnel/professionnel.

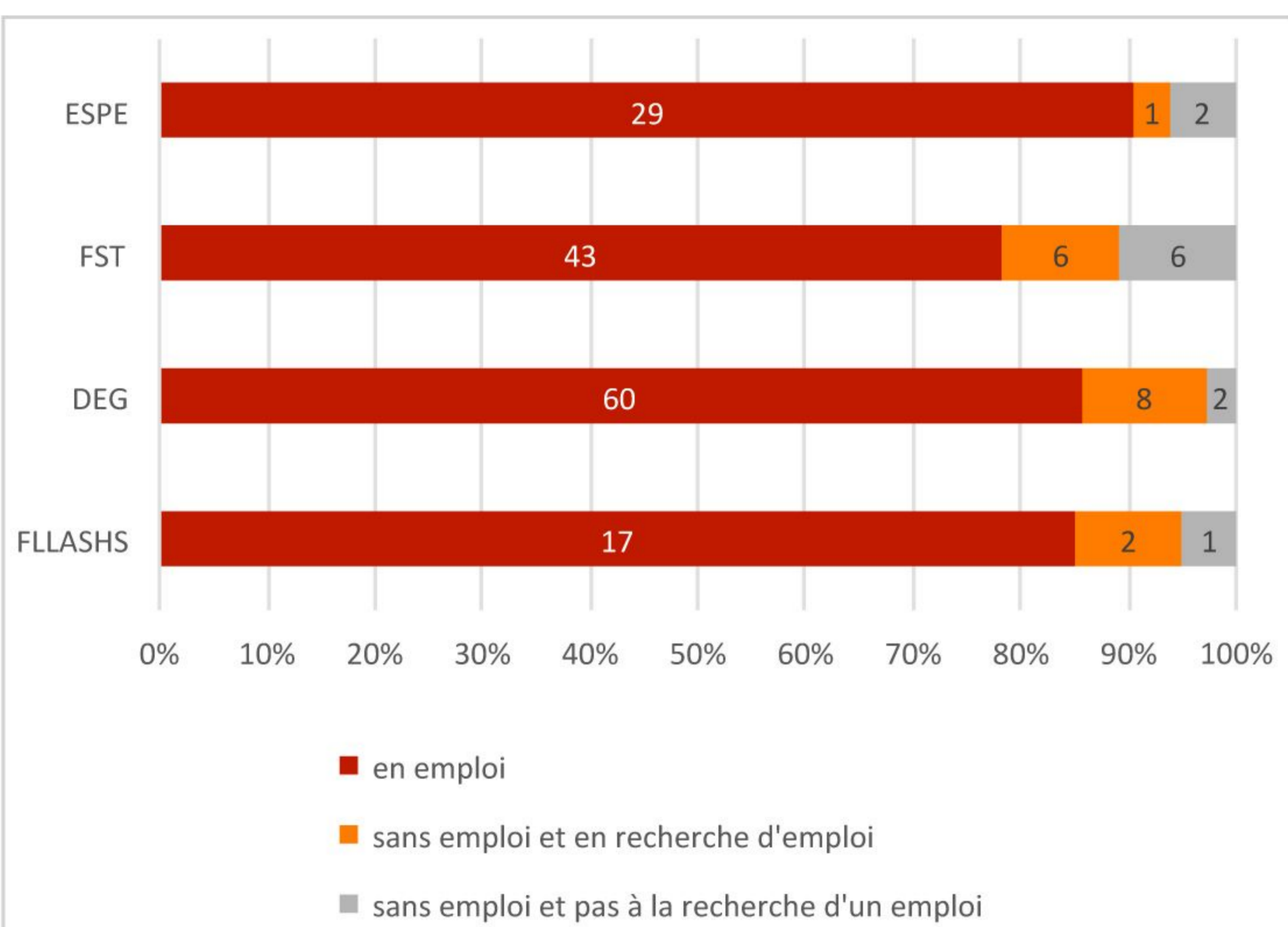
Les 6% des diplômés de master 2013, en situation sans emploi et non en recherche d'emploi, iront pour la plupart en création ou en reprise d'entreprise, d'autres en préparation de concours sans être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou en voyage à l'étranger, au foyer, etc.

La situation sur le marché du travail présente des disparités selon les composantes universitaires tout en maintenant les taux d'insertion à des valeurs supérieures à 78%. L'excellente insertion des diplômés de master enseignement (90%) s'explique par la professionnalisation des formations et la réussite aux concours de l'éducation nationale.

Globalement, alors que le taux de chômage des jeunes diplômés est en moyenne de 20% (enquête Emploi INSEE, 2015) les grades universitaires restent une protection efficace face au chômage.

D'UN DÉLAI D'ACCÈS À L'EMPLOI GÉNÉRALEMENT COURT... AU LIEN FORMATION - EMPLOI

Pour les diplômés en emploi, le délai d'accès au premier emploi après l'obtention de leur diplôme est inférieur à 6 mois pour 73% d'entre eux. 64% des répondants actifs au 1^{er} décembre 2015 occupent toujours leur premier emploi.



Insertion professionnelle des diplômés de master 2013 de l'Université de Corse par composante de formation à 30 mois après le diplôme (en effectif et %)

Le réseau professionnel ou personnel reste le premier vecteur d'embauche (40% des diplômés en emploi). La réponse à une offre d'emploi représente 25% et les candidatures spontanées 15%.

La création d'entreprise ou reprise, cabinet de recrutement et les concours de la fonction publique sont également des moyens d'accès à l'emploi (20% toutes catégories confondues).

Seul 1% des diplômés sont embauchés dans leur entreprise de stage de fin d'études. Ce résultat est dû en partie au fait que lors de la recherche de stage la « perspective d'une embauche » n'est pas le premier critère de choix. 46% déclarent la localisation du stage comme étant déterminant dans leur choix devant la mission proposée (44%) et la notoriété de la structure d'accueil (5%). 5% déclarent avoir fait un choix par défaut ou sur proposition d'emploi.

Globalement, 47% des diplômés actifs considèrent que l'adéquation entre leur diplôme et leur emploi est plutôt bonne et pour 16% très bonne.

Cette tendance est également valable par composante de formation.

L'enquête montre que d'un point de vue général, 81% des diplômés occupent un emploi en adéquation avec la spécificité de leur diplôme et que 58% occupent un emploi de niveau ingénieur ou personnel de catégorie A correspondant à leur niveau de formation.

BREF SUR L'ENQUÊTE

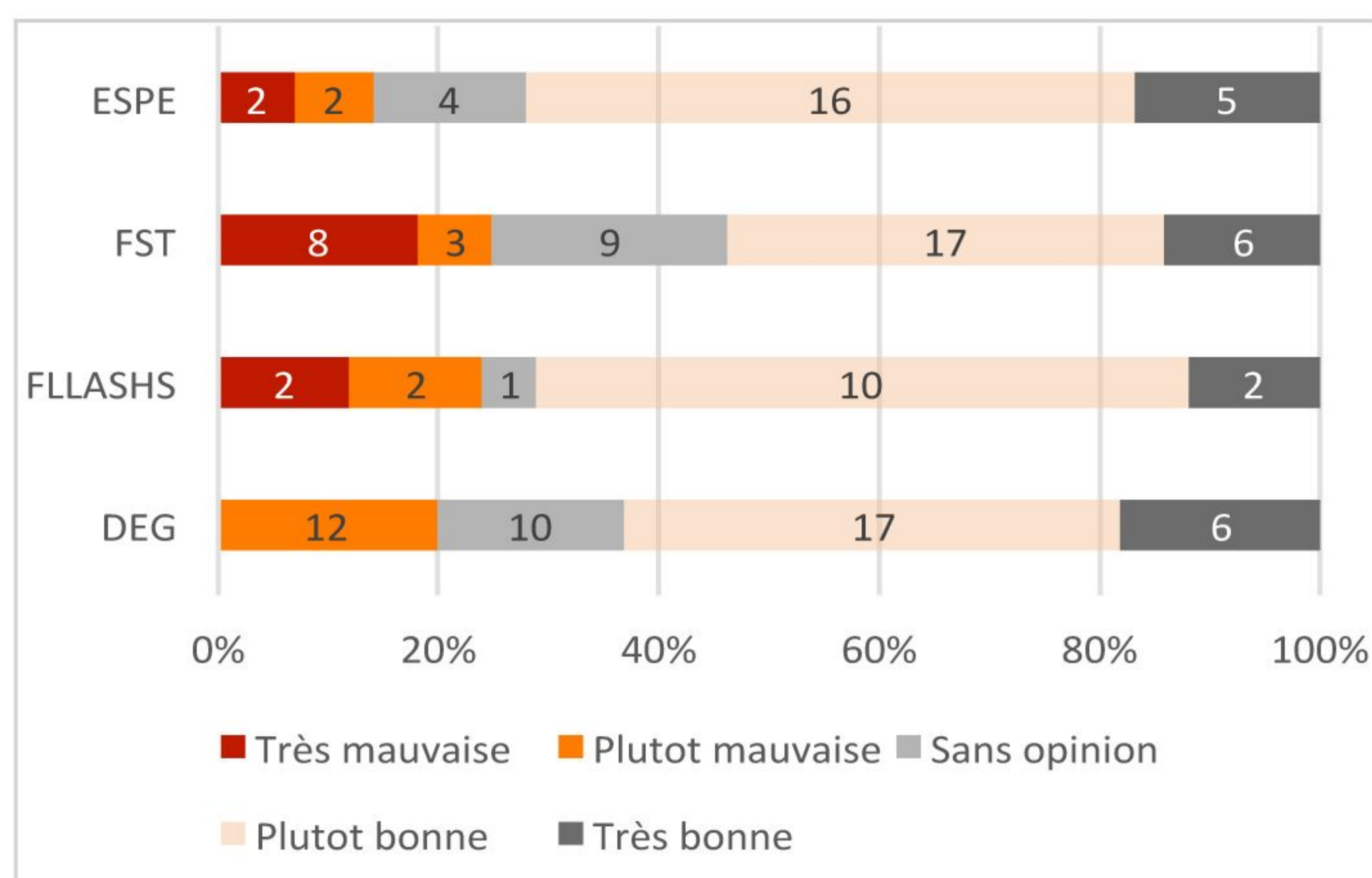
L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) de l'Université de Corse réalise chaque année une enquête sur le devenir des diplômés de master. Concernant les caractéristiques de l'enquête 2015, elle porte sur les étudiants de nationalité française, ayant obtenu un diplôme de master en 2013 dispensé à l'université de Corse, et n'ayant pas poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur l'année suivant le diplôme. Les étudiants de chaque formation sont interrogés 30 mois après diplomation.

33 masters de l'Université de Corse concernés par l'enquête

Ces formations couvrent l'ensemble des domaines de formation proposés à l'Université de Corse : Droit, Sciences Économiques et Gestion, Sciences et Techniques, Sport, Langues, Arts, Lettres ou encore Sciences Humaines et Sociales. 366 diplômés ont été contactés, avec un taux de réponse de 77,6%, soit 284 répondants, qui garantit une bonne représentativité. Parmi les répondants, 107 diplômés ont poursuivi des études l'année suivant l'obtention du diplôme contre 177 diplômés n'ayant pas poursuivi et pour lesquels nous avons analysé leur situation professionnelle.

4 composantes de formation

Faculté Sciences et Techniques (FST), Faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS), Faculté Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion (DEG), Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE).



L'Adéquation diplôme/emploi par composante de formation (en effectif et %)

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES DIPLÔMÉS DE MASTER 2013 ?

La stabilité est la principale caractéristique des emplois de master 2013. 74% des emplois occupés correspondent à des contrats à durée indéterminée, des emplois de fonctionnaires ou des professions libérales. Les répondants en emploi sont embauchés pour 48% dans le secteur public (46 % travaillent dans la fonction publique et 2% dans un organisme public). La part des diplômés travaillant dans le secteur privé s'élève à 46% (37% sont salariés dans une entreprise privée, 9% sont chefs d'entreprise, professions libérales ou indépendants). Le secteur associatif représente quant à lui que 6% des emplois. Notons que la part des diplômés 2013 ayant créé ou repris une entreprise est de 8%.

Les secteurs d'activité concernés par ces créations ou reprises sont en premier lieu le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (34%), viennent ensuite les technologies de l'information et de la communication, la santé et les actions sociales, et les activités de services et de soutien (16%). Le secteur de la construction ne représente que 8% des créations ou reprises.

La stabilité de l'emploi se combine à un niveau élevé de qualification avec 58% de cadres de catégorie A (niveau ingénieur), 23% d'emplois de catégorie B (niveau technicien) et 19% d'emplois faiblement qualifiés. Le type d'employeur a une incidence sur la stabilité de l'emploi.

Ainsi, dans le secteur privé, la part d'emploi stable est de 79% alors qu'elle est de 71% dans le secteur public et de 55% dans le secteur associatif. Concernant la part d'emploi cadre, elle est de 67% dans le public, 54% dans le privé et seulement 22% dans l'associatif.

FORT ANCRAGE TERRITORIAL DES EMPLOIS ... ET DES SALAIRES DANS LA MOYENNE NATIONALE

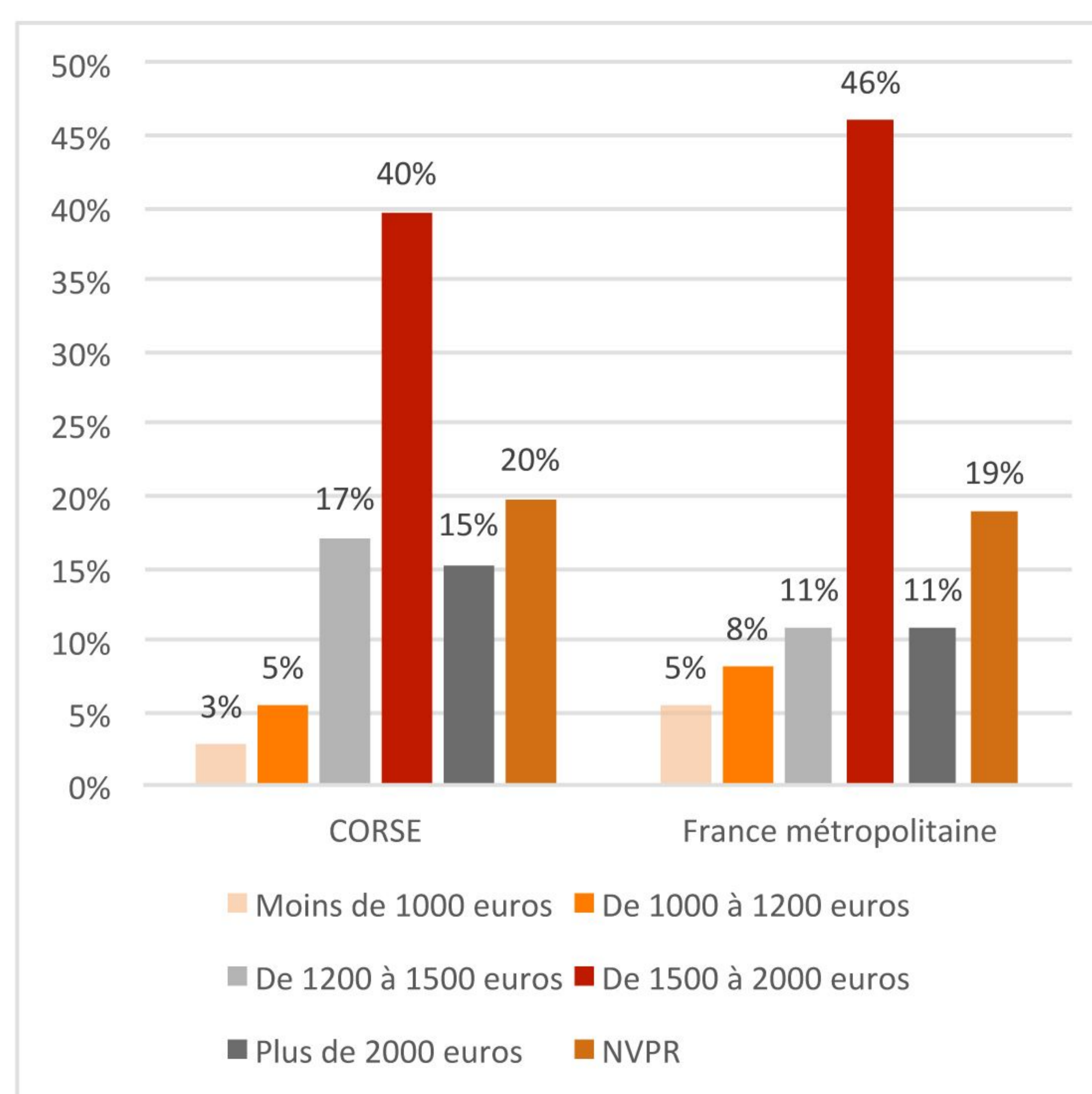
74% des emplois sont localisés en Corse avec un salaire mensuel net supérieur à 1500€ pour 55% d'entre eux. 25% des emplois sont localisés en France métropolitaine qui s'explique pour 74% des actifs par un besoin de retourner dans leur région d'origine.

C'est notamment le cas pour de nombreux étudiants continentaux venus se spécialiser en master à l'Université de Corse. Seulement 18% des diplômés expliquent travailler hors de Corse par manque de débouchés professionnels, et pour 3% d'entre eux cela s'explique par une opportunité professionnelle. Un seul diplômé travaille à l'étranger et perçoit un salaire de plus de 2000€. Le salaire mensuel pour les diplômés en emploi en France métropolitaine est quant à lui supérieur à 1500€ pour 57%.

Le temps partiel ne concerne que 10% des diplômés de master 2013 en emploi. Les diplômés travaillant à temps plein déclarent percevoir un salaire net mensuel supérieur à 1500€ pour 60% d'entre eux.

Le salaire net mensuel pour 67% des diplômés en emploi dans le secteur associatif est supérieur à 1500€ contre 63% dans le public et 40% dans le secteur privé. Notons cependant que dans le secteur privé 22% n'ont pas souhaité communiquer leur salaire.

Parmi les emplois de niveau ingénieur ou personnel de catégorie A, 64% perçoivent un salaire supérieur à 1500€ ce qui correspond à leur niveau d'emploi.



Comparaison du taux de salaire net mensuel en % des diplômés de master 2013 travaillant en Corse et en France métropolitaine (primes comprises)

BREF EN CHIFFRES

84% des diplômés de master ont un emploi

74% des diplômés se sont insérés en Corse

74% des emplois sont stables

58% des emplois ont un niveau élevé de qualification (catégorie A)

81% des diplômés occupent un emploi en adéquation avec le diplôme obtenu

Le délai d'accès au 1^{er} emploi est < à 6 mois pour 73% des actifs

ZOOM SUR LA POURSUITE D'ÉTUDES

29% des diplômés de master ont poursuivi des études

72% ont poursuivi à l'Université de Corse et 28% hors Université de Corse

52% ont poursuivi vers un autre master pour une spécialisation ou pour se diriger vers l'enseignement
(30% vers un master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

12% ont poursuivi en doctorat

36% ont poursuivi vers une autre formation spécifique (Diplôme Supérieur de Notariat, Examen d'entrée CRFPA...)

Directeur de la Publication

Paul-Marie ROMANI, *Président de l'Université de Corse*

Coordinateur de la Publication

Sylvie GRAZIANI-INVERNON, *Direction OFIP/POIP Université de Corse*

Auteur de l'article

Sylvie GRAZIANI-INVERNON,

Docteur en Sciences Economiques et Ingénieur de Recherche à l'Université de Corse



Università di Corsica Pasquale Paoli

Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Bâtiment Desanti – Av. du 9 septembre - Campus Grimaldi - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0) 4 95 45 02 46

Courriel : ofip@universita.corsica

www.universita.corsica